

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **21 octobre 2013**

Délibération n° 2013-4153

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Riverdating : rendez-vous du transport fluvial, intermodal et des solutions logistiques intégrant la voie d'eau - Attribution d'une subvention à Voies navigables de France (VNF)

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bernard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 11 octobre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 octobre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, MM. Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Arrue, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Frih (pouvoir à M. Rudigoz), Ait-Maten (pouvoir à M. Ariagno), Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), Benelkadi (pouvoir à M. Kabalo), Bocquet (pouvoir à Mme Levy), MM. Bolliet (pouvoir à M. Ferraro), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à M. Lebuhotel), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Martinez (pouvoir à Mme Dubos), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palleja, MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Thivillier (pouvoir à M. Millet).

Absents non excusés : MM. Flaconnèche, Genin, Muet, Nissanian, Rousseau, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 21 octobre 2013**Délibération n° 2013-4153**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Riverdating : rendez-vous du transport fluvial, intermodal et des solutions logistiques intégrant la voie d'eau - Attribution d'une subvention à Voies navigables de France (VNF)**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les 27 et 28 novembre 2013, Voies navigables de France (VNF) organise à Lyon le Riverdating, rendez-vous du transport fluvial, intermodal et des solutions logistiques intégrant la voie d'eau. Il s'agit de la 6^e édition d'un événement, de portée européenne, qui met en relation les chargeurs, les transporteurs, les ports maritimes et fluviaux dans le but de développer l'utilisation du transport fluvial.

L'édition 2011 s'est déroulée à Paris, en partenariat avec les ports de Paris, du Havre et de Rouen et a rassemblé 110 exposants et 120 chargeurs. L'édition 2012 s'est tenue à Rotterdam et a permis de rassembler 135 exposants pour 120 chargeurs.

L'événement lyonnais attend 120 exposants et 450 participants. Il sera composé de 3 temps forts :

- la convention d'affaires (rendez-vous organisés) entres prestataires de services liés à la logistique fluviale et des chargeurs ; des conférences viendront illustrer les échanges, notamment sur la logistique urbaine fluviale (retour d'expériences de chargeurs et d'opérateurs),

- la remise des prix du concours de l'innovation logistique fluviale pour valoriser les initiatives logistiques innovantes prises par les chargeurs et les transporteurs,

- une table ronde regroupant des collectivités locales (Région Rhône-Alpes, Communauté urbaine, etc.), institutionnels, acteurs économiques du plan Rhône et du schéma portuaire du bassin lyonnais, Medlink Ports, Compagnie nationale du Rhône (CNR), etc.

L'organisation d'une soirée permettra de poursuivre les échanges.

Le plan de financement prévisionnel de Riverdating à Lyon en 2013 s'établit comme suit :

Charges	Montant en € TTC	Produits	Montant en € TTC
commercialisation, site internet, catalogue, accueil, marketing, organisation des RDV d'affaires	170 000	contribution VNF	120 000
location espaces 4 000 mètres carrés pendant 3 jours	40 000	participants exposants	140 000
aménagement de la salle	70 000	CNR	35 000

soirée (300 personnes)	35 000	GPMM (Port de Marseille)	30 000
restauration	50 000	plan Rhône	30 000
		Communauté urbaine de Lyon	10 000
Total	365 000	Total	365 000

Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne l'organisation de cet événement à hauteur de 10 000 €, compte tenu des éléments suivants :

- sa portée nationale et européenne : après des grandes villes européennes, la rencontre se déroule cette année à Lyon et rentre bien dans la stratégie de la Communauté urbaine en matière de tourisme d'affaires au regard de sa compétence liée aux actions de développement économique et notamment au soutien à des événements de notoriété nationale ou internationale,

- la cible des participants : l'événement intéresse les acteurs économiques de l'agglomération qu'ils soient chargeurs potentiels ou transporteurs, il devrait également favoriser les échanges entre tous les acteurs du bassin Rhône-Saône ; il permettra enfin de favoriser la venue d'acteurs intéressés pour développer des projets sur l'agglomération lyonnaise,

- les thèmes abordés : au regard des enjeux, la Communauté urbaine est également fortement impliquée dans les questions liées à la logistique urbaine, dont le fluvial peut constituer un maillon intéressant, et dans les stratégies d'évolutions des ports et du transport fluvial en collaborant à l'élaboration du schéma portuaire métropolitain ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de Voies navigables de France pour le soutien à l'organisation de l'événement professionnel Riverdating,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et Voies navigables de France définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Les dépenses** seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 65738 - fonction 824 - opération n° 0P27O2296.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 octobre 2013.